



UMH

Union Maritime Hoëdicaise

Siège social : La Trinquette 56170 Hoëdic



umh hoedic

<https://www.umh.bzh>



Soties bateau

Comment ça marche ?



Cette activité a pour but de faire découvrir la pratique de la voile à tous les Hoëdicaïs qui le souhaitent et de partager des moments de convivialité. A cet effet, les instruments de musiques, les carnets de chants, etc... sont les biens venus !!!

Inscription préalable à la Trinquette jusqu'à la veille du départ. *(Ouverture des inscriptions un mois avant)*

- 10 h Rendez-vous le samedi matin à 10h sur le ponton.
- 10h30 Embarquement sur les voiliers
- 17h30 (environ) Retour à Port Argol

Ces sorties étant tributaires des conditions météo, elles sont toutes suivies d'une « **date de repêchage** » ou « **sortie de secours** ». C'est-à-dire que, si à la date prévue la météo n'est pas de la partie, nous décalons la sortie le samedi suivant.

Les sorties bateau **sont gratuites**. Seule une participation aux frais de grillades et boissons de 8 € est demandée. Pour les enfants de moins de 15 ans la participation est offerte par l'UMH.

Chaque Skipper doit fournir une copie de son contrat d'assurance et être accompagné d'un assistant. Il doit fournir une brassière à chaque passager.

La destination est fixée en fonction des vents pour être à l'abri lors du déjeuner. En projet : l'Ile au Chevaux, une plage à Houat... Le temps de navigation n'excède pas une heure à l'aller et une heure au retour.

Le matériel de grillades, la nourriture, les boissons, les couverts et les ustensiles seront répartis sur les voiliers. Une réunion 15 jours avant la sortie fixera les tâches de chacun.

Vive la convivialité, Vive Hoëdic, Vive l'UMH...

Le Conseil d'Administration de l'UMH